



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 16 avril 2026

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame BALSON

Convocation envoyée le 10 avril 2026

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 85
Nombre de membres en exercice : 85

Nombre de présents participant au vote : 82
Nombre de procurations : 3

Membres présents :

Monsieur Régis PETITBOULANGER	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur Lionel SANCHEZ	Monsieur Jordane GALLOIS	Madame Catherine MINAUX
Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Madame Christine MARTIN	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Brigitte CHAVANCE
Madame Brigitte POPARD	Madame Isabelle PIERREY-ROUGET	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Léo LACHAMBRE	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Céline TONOT
Madame Aziza AGLAGAL	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur Nouredine ACHERIA	Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Valérie GRANDET
Monsieur Philippe NEYRAUD	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Jean-Marc BOURGEON
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Patrice CHATEAU	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Samuel LONCHAMPT	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Nathalie BERTILLON	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Didier RELOT
Madame Dominique BEGIN-CLAUDET	Madame Clémentine HUGOL-GENTIAL	Monsieur Ludovic GAFFET
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Benoît BORDAT	Monsieur Alexandre HEDDAR
Monsieur Christian DUCHANGE	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Monique BAYARD
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM	Monsieur Maël SZABELSKI	Madame Isabelle PASTEUR
Monsieur François DESEILLE	Madame Delphine BLAYA	Monsieur Moulay JELLAL
Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Monsieur Sébastien KENCKER
Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Denis GUVENATAM	Monsieur Frédéric GOULIER
Madame Catherine PETITJEAN	Monsieur Emmanuel BICHOT	Madame Céline RABUT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Laurence GERBET	Monsieur Frédéric FRACCHIOLLA
Madame Mélanie BALSON	Monsieur Axel SIBERT	Madame Agnès BILLIET
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Sandra GAUDILLIERE	Monsieur Adrien GUENE
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE	Madame Noëlle CAMBILLARD
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Sabine BAILLOT	Monsieur Jean-Marie BENEY
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Thierry COUDERT	Madame Manuella SCHAEFFER
Monsieur Christophe AVENA	Madame Mélanie FORTIER	Monsieur Fabian RUINET
	Monsieur Laurent GOBET	

Membres absents :

Madame Bénédicte PERSON-PICARD pouvoir à Monsieur Guillaume RUET
 Madame Isabelle BARDIN pouvoir à Monsieur Samuel LONCHAMPT
 Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES

Société d'économie mixte (SEM) Patrimoniale de Dijon métropole - Désignation des représentants de Dijon métropole au Conseil d'Administration

Par voie de délibération du Conseil métropolitain, il a été décidé la création de la Société d'économie mixte (SEM) Patrimoniale de Dijon métropole le 28 mars 2024 pour porter des opérations immobilières à vocation économique sur le territoire de Dijon métropole.

La SEM Patrimoniale Dijon métropole a été créée le 2 juillet 2024, constituée de 6 actionnaires publics et privés. Le Conseil d'administration de la Société est composé de 11 administrateurs, dont 6 représentants de Dijon métropole.

Suite aux élections municipales du mois de mars 2026 et au renouvellement du conseil métropolitain, conformément aux dispositions de l'article R.1524-3 du code général des collectivités territoriales ainsi que des statuts de la SEM Patrimoniale, et en particulier à son article 17 relatif à la vacance de postes d'administrateurs, Dijon métropole doit désigner ses nouveaux représentants au Conseil d'Administration de la SEM Patrimoniale, dénommée D3B, et proposer le/la président(e) de cette dernière parmi ceux-ci.

Vu l'article R.1524-3 du code général des collectivités territoriales sur la fin de mandat des représentants des communes ou de leurs groupements actionnaires au sein des sociétés d'économie mixte.

Vu l'article L. 2121-33 relatif à la désignation des membres du conseil métropolitain pour siéger au sein d'organismes extérieurs et l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales qui dispose par ailleurs que le conseil métropolitain peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant ce mode de scrutin.

Monsieur le Président propose la liste des candidats pour siéger au sein de la Société d'économie mixte (SEM) Patrimoniale de Dijon métropole et appelle à voter au scrutin secret.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **de procéder** à la désignation de Madame Catherine Petitjean, Monsieur Nicolas Schoutith, Madame Marie-Hélène Juillard-Randrian, Monsieur Frédéric Goulier, Monsieur Guillaume Ruet et Monsieur Benoît Bordat comme membres du Conseil d'Administration de la SEM Patrimoniale D3B représentants de Dijon métropole ;
- **de proposer** au conseil d'administration de la SEM Patrimoniale D3B Madame Catherine Petitjean comme Président(e) de la SEM Patrimoniale D3B.

Résultat de l'élection, au scrutin secret, des représentants de Dijon métropole et de Madame Catherine Petitjean en qualité de Présidente au sein de la SEM Patrimoniale D3B :

Nombre de votants : 85
Elus n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de blancs : 10
Nombre d'abstentions : 2
Suffrage exprimé : 73
Majorité absolue : 37

Sont élus, avec 73 voix, les membres listés ci-dessus.

**Madame Mélanie BALSON,
Secrétaire de séance**

**Monsieur François REBSAMEN,
Président de Dijon Métropole**